

ENVIRONNEMENT

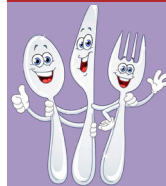


Opération « Nettoyons Aniche » le 29 septembre

La Mairie d'Aniche et le Conseil Citoyen Anichois vous invitent à participer à la journée mondiale du nettoyage de notre planète dans la convivialité (World Cleanup Day) le dimanche 29 septembre.

L'accueil avec café et viennoiseries aura lieu à l'intersection des rues Delestraint et de Somain, au niveau du passage à niveau, à partir de 8h30. Le parcours du nettoyage débutera à 9h rue Delestraint pour terminer par un moment d'échanges autour d'une boisson au Cimetière du Sud vers 11h30, rue Lutas. Prévoyez gants et chasubles, les sacs sont fournis et la bonne humeur assurée !

À NOTER

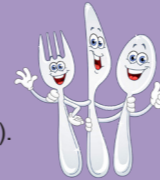


Vente Cantine et Périscolaire (15 repas/enfant pour le mois de novembre 2019)

La vente aura lieu du jeudi 03 au vendredi 11 octobre inclus du lundi au vendredi **uniquement le matin de 8h45 à 11h30** et le samedi 05 octobre de 8h45 à 11h30.

Pour le paiement en ligne, envoyer un mail à paiementenligne-aniche@orange.fr du mardi 1^{er} au lundi 7 octobre inclus afin de préciser vos besoins pour chaque enfant (nom et prénom de l'enfant, école et jours exacts de repas).

Le règlement sera à effectuer sous 24h en ligne.



Demande d'autorisation d'occupation du domaine public

Les demandes d'autorisation d'occupation du domaine public concernant les échafaudages, bennes, déménagements ou livraisons doivent être formulées par écrit quinze jours à l'avance sous peine de refus, auprès des Services Techniques situés rue Jean Jaurès de 8h à 12h et de 14h à 17h30 ou par mail à ville-aniche-ctm@orange.fr.



► Colis de Noël des Aînés

Vous habitez Aniche et avez 68 ans et plus ? Vous pouvez bénéficier d'un colis de Noël. Venez-vous inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale jusqu'au 27 septembre dernier délai, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile. Un bon vous sera remis en échange.

► Atelier « Construction et décoration de maquette en carton »

La Ludothèque « Au Royaume des Enfants » de l'ALAPAGE vous propose dimanche 29 septembre de 15h à 18h un atelier de construction et de décoration de maquette en carton à la Maison de l'Enfance « René-Chojnacki » Venez en famille construire et décorer au choix votre objet à emporter (petit train, Tour Eiffel, Arc de Triomphe, ...) au tarif de 3€ par enfant qui comprend la réalisation de votre enfant et une collation. Cet atelier est ouvert à tous les enfants accompagnés d'un parent et nécessite une inscription avant le 24 septembre auprès de l'ALAPAGE. Renseignements au 09 64 04 96 81.

► Hommage aux Harkis

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, la Municipalité déposera une gerbe le mercredi 25 septembre à 18h30 au Caveau-Souvenir du Cimetière du Sud. Le rendez-vous est fixé à 18h15. Un vin d'honneur sera ensuite servi aux participants à l'espace d'accueil du cimetière.

► Cours de langues AADEI

Vous désirez apprendre ou perfectionner votre allemand, anglais, espagnol ou italien ? Des cours de langues sont proposés par l'AADEI à l'étage du n°1 de la rue Fendali, à partir du 1er octobre. Des cours auront lieu le lundi à partir de 18h (cours d'italien), le mardi à partir de 18h (cours d'anglais), le mercredi à partir de 15h30 (cours d'espagnol) et à partir de 18h (cours de polonais et d'allemand). Sauf modification éventuelle qui vous serait préalablement communiquée, ce planning hebdomadaire est établi pour les cours de langues 2019-2020 de l'AADEI, d'octobre 2019 à juin 2020. Contacts par mail à aadei@orange.fr, par téléphone au 06 83 19 46 34 ou au 03 27 92 43 05 ou sur le site internet www.aadei.fr.

► Reprise à Pakascrap

L'association Pakascrap a repris ses activités dans les locaux de l'ADALA (rue d'Artois), le lundi et un vendredi sur deux de 14h à 18h. Un planning sera communiqué aux adhérents. Les inscriptions se font tout au long de l'année. Contact : 06 64 46 02 85.

Consultation infantile

La consultation infantile est une offre de service du service départemental de protection maternelle et infantile. Il s'agit d'un suivi médical préventif des enfants de moins de six ans, en lien avec le médecin traitant de l'enfant. La prochaine consultation infantile aura lieu mardi 24 septembre au Centre de Prévention Santé, 3 rue Jules Domisse à partir de 13h30 uniquement sur RDV en téléphonant au 03 59 73 19 30. Prière de bien vouloir vous munir du carnet de santé de l'enfant et du numéro de sécurité sociale sur lequel il est inscrit.

► Déjeuner littéraire

Le samedi 28 septembre à 10h, la Médiathèque Norbert-Ségarde vous invite aux confessions d'un ancien braqueur autour d'un déjeuner littéraire en présence de Daniel Bourdon qui vous présentera son dernier livre « Un braqueur en garde à vue » coécrit avec Michel Benmerzoug.

► Volley-Ball UFOLEP

Un match UFOLEP aura lieu dimanche 22 septembre à 10h30 à la salle Midavaine d'Émerchicourt opposant les Séniors Masculins ASE/VLCA à Noyelles-sous-Lens.

► Résultats du SCA

Sam 15 sept. : Séniors B - Pecquencourt (forfait). Dim 16 sept. : U18 - Caudry : 1 - 2, U17 - Denain : 5 - 0.

► Calendrier du SCA

Sam 21 sept. : U17 - Sin le Noble à 16h.

Dim 22 sept. : Séniors A - Beuvry la Forêt à 15h, Guesnain - Séniors B à 15h.



Médecin de garde : 03 20 33 20 33 / **Pharmacie de garde** : 08 25 74 20 30 ou www.servigarde.fr.



À l'affiche, cette semaine !

Once Upon A Time... In Hollywood

Dora et la Cité Perdue

Fast & Furious : Hobbs & Shaw

Le programme mensuel du cinéma est visible dans la rubrique "Loisirs - Culture - Cinéma" sur le site internet de la ville : www.aniche.fr.



Aniche Actu N°35

du 16 septembre au 22 septembre 2019

www.aniche.fr



Directeur de la publication : Marc Hémez

ACTUALITÉS

Tournez Manèges !

La fête foraine se déroulera du samedi 21 au dimanche 29 septembre 2019 sur l'Esplanade Charles-de-Gaulle.

Exceptionnellement, le marché hebdomadaire sera transféré Avenue du 1^{er} Mai les vendredis 20 et 27 septembre.

Samedi 21 septembre à 15h

Le Maire, Marc Hémez, procédera à l'inauguration de la ducasse en présence des Industriels Forains, avec la participation des Séléniés, des Lovelys Pom Pom et de l'Avenir Musical de Kopierre.

Un vin d'honneur sera offert par la Municipalité Place Fogt.

Le rendez-vous est fixé à 14h45 près de la Gloriette.

Dimanche 22 septembre de 9h à 17h

Une « Braderie-Brocante », organisée par le club des supporters du SCA « Allez les Tigres » aura lieu dans la rue Lemaire (de la rue Patoux à l'avenue du 1^{er} Mai), l'avenue du 1^{er} Mai et la rue des Frères Martel.

Mercredi 25 septembre

Un « Tarif Réduit » sur tous les manèges sera offert par les Industriels Forains.

Dimanche 29 septembre

« 1 Ticket Acheté = 1 Ticket Gratuit », offert par les Industriels Forains participants.

Les enfants pourront bénéficier d'un tarif réduit sur tous les manèges (uniquement valable sur présentation des bons distribués aux écoliers).



Distribution des colis de ducasse au CCAS

Mercredi 19 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale a organisé, à la salle Schmidt, sa traditionnelle distribution de colis de ducasse aux plus démunis de notre commune.

Autour de Rosa La Spina, Adjointe déléguée aux affaires sociales, au 3^{ème} âge et aux personnes handicapées et de plusieurs élus les bénévoles se



sont mobilisés pour accueillir dans les meilleures conditions 145 personnes qui ont reçu leur colis (légumes, riz, sucre, lait, ...).

De quoi préparer des repas équilibrés pendant une semaine environ.

ACTUALITÉS

Les chiens dangereux

La possession de chiens de première et seconde catégories est réglementée. Vous trouverez ci-dessous le rappel des obligations imposées aux détenteurs de ces chiens considérés comme dangereux.

- La première catégorie regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle comporte les pitbulls (assimilables aux chiens de race american staffordshire terrier), les boer bulls (assimilables aux chiens de race mastiff) et les chiens d'apparence tosa-inu.

- La seconde catégorie regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Français (LOF), par exemple l'american staffordshire terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pédigrée) attestant de l'origine du chien. Les rottweilers et chiens d'apparence rottweiler appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Rappel : L'acquisition de chiens de 1^{ère} catégorie est interdite et certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien de 2^{ème} catégorie.

Avant toute acquisition, le futur propriétaire du chien doit suivre une formation. Puis, le chien doit subir une évaluation comportementale. Ensuite, le propriétaire doit faire une demande de permis de détention. À l'extérieur, votre chien doit avoir une laisse et une muselière.



Aboiements incessants de chiens : que faire ?

Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage tant au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée.

C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique. Pour faire cesser les aboiements d'un chien, il faut que l'aboiement soit constitutif d'un trouble du voisinage au sens de l'article R1336-5 du Code de la Santé Publique. L'article R1336-5 du Code de la Santé Publique définit la nuisance sonore : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. » En cas de nuisances sonores avérées, les sanctions diffèrent en fonction de la procédure judiciaire choisie :

- **Sanctions civiles** : Le propriétaire du chien est sommé de faire cesser le trouble et doit de plus verser des dommages et intérêts à la personne troublée par les aboiements. Le juge peut parfois même condamner le propriétaire du chien à des travaux d'insonorisation de son logement (exemple : construction d'un mur anti-bruit)

- **Sanctions pénales** : Le propriétaire du chien est sanctionné d'une amende qui s'élève jusqu'à 450 €.

HISTOIRE

Albert Bétréma, 24^{ème} Maire d'Aniche

Albert Bétréma est né à Haspres le 27 décembre 1870 fils d'Albert, militaire, âgé de 28 ans et de Marie Joseph Marouzé, 22 ans fileuse. Après avoir obtenu son brevet pour enseigner en 1887, il est nommé instituteur à Bavay, puis à Loon-Plage. Il arrive à Aniche en 1896.

C'est à Fontenay sous-bois (Seine) qu'il se marie le 31 août 1897 avec une institutrice Augustine Quinchon qui décède en 1900 sans postérité. Il se remarie à Aniche le 14 avril 1903 avec Marie Berche, également institutrice.

Mobilisé en 1914, il est nommé à Levallois Perret en 1917. Les autorités connaissant son ardent patriotisme l'envoient à Metz comme professeur où il s'attache à faire aimer la France. Il instaure en Moselle les cours professionnels.

À Aniche, l'administration des Houillères le sollicite pour enseigner à l'école technique de Douai. Partout où il enseigne, sa principale préoccupation est de former de bons élèves patriotes. Il aimait l'école par-dessus tout.

Il prend sa retraite en 1927 mais ne reste pas inactif, il crée la chorale des instituteurs du Douais, l'orphéon d'Aniche, la lyre scolaire de l'école Basuyaux. Fervent sportif, il est aussi président du jeu de paume. Conseiller municipal en 1932, il sera nommé président de la délégation spéciale le 15 octobre 1939 puis désigné Maire par le gouvernement de Vichy le 12 juillet 1941 jusqu'en mai 1942. Il s'éteint à Aniche, rue Gaspard, le 15 janvier 1952 à l'âge de 81 ans. Il repose au cimetière de Villers en Cauchies. Quant à son épouse, elle décède en 1967 à l'âge de 95 ans.

Texte et photo de Michel Debève.

ANNONCES

Vous aimez danser ?

Dans le cadre de la semaine réservée aux personnes âgées, le Centre Communal d'Action Sociale organise un thé dansant animé par le Duo Stevy le jeudi 26 septembre à partir de 14h30 à la salle Claudine Normand.

Dans une ambiance détendue et chaleureuse, vous passerez une agréable après-midi. Des boissons et une restauration seront disponibles sur place. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Renseignements auprès du CCAS au 03 27 99 91 09.



Sentez-Vous Sport !

La 10^{ème} édition de la semaine « Sentez-Vous Sport », organisée chaque année depuis 2010 par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), avec le partenariat de la Municipalité et l'Office Municipal des Sports, se tiendra samedi 21 septembre à partir de 9h dans diverses salles de la ville.

L'entrée est gratuite pour tous. Venez nombreux !
Prévoir une tenue de sport adaptée et obligatoire.

Voici le programme qui vous attend :

Départs Salle Léo-Lagrange

Marche de 8km - Départ à 9h

Marche familiale de 2km - Départ à 11h

Salle Léo-Lagrange et Salle Alexis Vastine de 10h à 12h

Tir à l'arc, Badminton, Athlétisme, Boxe, Tennis de table, Pétanque SAP

Salle Pierre-de-Coubertin de 14h à 17h

Escrime, Escalade, Pétanque SAP, Basket, Athlétisme, Multi-Sports 6-12 ans, Parcours Rollers, Tennis, Émulation Canine, Lovely, Séléniás

Salle des Arts Martiaux Laurent-Giorgetti de 14h à 17h

Aïki-Goshindo, Arts Martiaux, Judo



Journée des Transports Publics :

le réseau ÉVÉOLE sera gratuit pour tous le 21 septembre !



Le samedi 21 septembre, l'accès à l'ensemble du réseau ÉVÉOLE sera libre et sans condition, pour tous les habitants du Douais.

Une occasion unique de découvrir tous les avantages du réseau et une belle illustration de la journée des transports publics organisée le même jour et consacrée... au pouvoir d'achat. L'info en plus : les journées européennes du patrimoine c'est également le 21 septembre ! Profitez de nos lignes pour (re)découvrir les richesses du Douais... et gratuitement ! C'est Noël avant Noël !

Les Anichois pourront notamment visiter le Centre de la Mémoire de la Verrerie d'en Haut et ses deux expositions au 249 bd Drion, par l'entrée principale de l'usine Saint-Gobain le samedi 21 septembre de 13h30 à 18h avec visite guidée à 14h30 et le dimanche 22 septembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h avec visites guidées à 10h et 14h30. L'entrée est gratuite et sans réservation. Venez nombreux ! Parking disponible et parcours fléché. Contact par téléphone au 06 64 06 57 01 ou par mail à rene.diverchy@orange.fr ou sur le site www.la-retro-d-aniche.com.